



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO



Le Conseil de Sécurité de l'ONU adopte la Résolution 2463



8 mars :
**Les champions du Genre
primés par la MONUSCO**

Conseil de Sécurité :
**UN NOUVEAU MANDAT POUR
LA MONUSCO**

Lutte pour la parité hommes-femmes : une constance aux Nations Unies



✍ Par Charles Antoine Bambara*

Le monde entier a célébré le 8 mars dernier la Journée internationale des droits des femmes. La Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), fidèle à la politique de promotion du Genre de l'Organisation mondiale, une fois de plus, accompagné les différentes initiatives mises en place durant tout le mois de mars pour sensibiliser les populations sur la nécessité de prendre en compte l'aspect Genre dans toute politique et de tendre ainsi vers la parité 50-50. Depuis son installation en RDC voici bientôt 20 ans, cette constance dans la promotion du Genre a été au cœur des activités de la MONUC/MONUSCO.

Plusieurs initiatives sont là pour en témoigner. Il y a eu de nombreux ateliers de formation des acteurs de la Société civile ou des journalistes, pour mieux intégrer le Genre dans leur travail. Ces ateliers ont eu lieu à Goma, Butembo ou Oicha au Nord-Kivu, Kalémie au Tanganyika, Kisangani dans la Tshopo, Uvira et Bukavu au Sud-Kivu, Bunia en Ituri, etc. De son côté, la Police MONUSCO organise régulièrement des ateliers de sensibilisation sur les violences sexuelles et basées sur le Genre à l'intention de la Police nationale congolaise ; le même type d'efforts est aussi entrepris par la Force de la MONUSCO vis-à-vis de ses partenaires des FARDC. Et puis il y a l'existence d'une Section Genre au sein de la Mission.

D'autres actions de la MONUSCO en faveur des Femmes peuvent être citées, notamment des Projets à impact rapide (QIP) destinés à soutenir les

efforts des Femmes dans leur lutte contre la pauvreté, les violences sexuelles et autres discriminations. Il y a aussi les plaidoyers et actions pour lutter contre l'impunité. Pour les Nations Unies dans leur ensemble, il s'agit de réparer une véritable injustice : celle qui consiste à marginaliser la moitié de l'humanité pour des raisons liées à la politique, aux traditions, voire à la culture...

Comme pour prêter par l'exemple et clôturer le mois dédié aux Femmes, la MONUSCO a honoré le 26 mars 2019 ses employés qui font la promotion de l'égalité des sexes dans leur travail. Au cours d'une cérémonie solennelle présidée par Mme Leila Zerrougui, dix employé(e)s - dont cinq femmes et cinq hommes qui se sont particulièrement illustré(e)s dans la promotion du Genre dans leur travail ont été récompensés. L'occasion pour la Cheffe de la MONUSCO de rappeler que *"dans la mise en œuvre de notre mandat, nous devons garder à l'esprit que nos actions doivent bénéficier équitablement aux hommes et aux femmes que nous sommes appelés à servir"*. Elle a ajouté que *"lorsque les actions de la Mission prennent en compte les besoins et préoccupations des hommes, des femmes, des filles et des garçons, elles sont plus inclusives, plus durables, moins contestables et de meilleure qualité"*. D'où son appel à toutes et à tous pour une meilleure considération de la dimension Genre dans le travail quotidien.

*Directeur de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO

SOMMAIRE

- 3 Point de vue**
Mon point de vue sur le 8 mars
- 4 Actualité**
Le Conseil de Sécurité proroge de neuf mois le mandat de la MONUSCO en vue de son retrait "en douceur"
- 6 Forte d'une alternance politique "historique", la RDC doit maintenant pacifier l'Est du pays, selon Leila Zerrougui
- 9 "Il y a de la bonne volonté chez le Président et son équipe", dit Leila Zerrougui, Représentante spéciale des Nations Unies
- 11 Les aspects politiques du nouveau mandat de la MONUSCO
- 13 Le nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies dans les Grands-Lacs : "L'intégration régionale constitue le remède contre les crises et les tensions dans les Grands-Lacs"
- 14 Protection**
La sécurisation des centres de traitement d'Ebola à Butembo renforcée
- 15 Le Néerlandais Peter Jan Graaff nommé Envoyé spécial de l'OMS dans la lutte contre Ebola en RDC
- 16 Droits de l'homme**
Yumbi : des mesures pour poursuivre les responsables et éviter de nouvelles effusions de sang
- 18 Dossier 8 mars**
Commémoration de la Journée internationale des femmes

Les commentaires et avis émis dans ce magazine par des personnes étrangères à la MONUSCO n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Rédacteur-en-Chef
Tom Tshibangu

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Photographes
Myriam Asmani, Michael Ali, John Bompengo

Contributeurs

Yulu Kabamba, Marcelline Comlan, Capitaine Deirdre Carbery, David Fundi, Agbeko Koffi Sodinou, Alain Likota, Joseph Tshimanga, Sifa Maguru, Honoré Misenga, Laurent Sam Oussou, Joel Bofengo, Moudjib Djinadou

Produit par l'Unité des Publications de la Division de l'Information publique - Contact : 12, avenue des Aviateurs - Kinshasa/Gombe
Téléphone : (243) 81 890 6650- (243) 81 890 6945



Visage déterminé d'une membre de l'Unité sénégalaise de Police Constituée de la Police MONUSCO (UNPOL).
Cérémonie de remise de médaille des Nations Unies, mars 2019

Mon point de vue sur le 8 mars

Victor Hugo a dit : *“Une moitié de l'espèce humaine est hors de l'égalité, il faut l'y faire rentrer : donner pour contrepoids au droit de l'homme, le droit de la femme”*. C'était au XIX^{ème} siècle, avant que ne se fassent connaître les mouvements pour l'émancipation des femmes. Quelques hommes avaient déjà commencé à réfléchir donc à cette inégalité consacrée qui voulait que la femme soit, à tout point de vue, l'inférieure de l'homme. Depuis évidemment, cette conception misogyne du monde a changé et l'on peut constater sans surprise que l'équilibre des genres est une aspiration dans une grande majorité des sociétés.

✍ Par Yulu Kabamba/MONUSCO

Le 8 mars est la Journée consacrée aux Femmes, c'est une Journée qui fait le bilan de cette aspiration et de la lutte des femmes pour l'obtention de leurs droits. De l'émancipation à l'autonomisation ; de l'égalité de sexes à la parité 50-50 dans les instances de décision ; un diagnostic est fait chaque année pour jauger les avancées et éliminer les obstacles qui freinent la mise en œuvre des multiples plans d'actions adoptés à ce jour.

A mon avis, les hommes, pas tous heureusement, mais beaucoup encore, ne se sont pas engagés dans cette bataille de l'égalité. Il est à se demander pourquoi, certains envoient leurs filles à l'école aux vues de leur manque d'engagement pour cette cause qu'ils défendent sans le savoir, du seul fait d'envoyer leurs filles s'instruire, acquérir des connaissances pour leur propre épanouissement tant que citoyennes, mais aussi et surtout pour trouver un travail ; travail qui leur permettra plus tard d'être autonome, libre et à même de participer pleinement à la vie et au développement de leur pays. Ces filles, futures femmes,

nous les pères rêvons qu'elles deviennent des pilotes de ligne, des générales d'armée, des cheffes d'entreprises, des ingénieures en BTP ou des leaders politiques. Pourquoi ne pas commencer avec celles que nous côtoyons tous les jours, nos épouses, collègues et concitoyennes en nous positionnant comme *“champions de l'égalité des genres”* dans nos actes et propos de tous les jours ?

Le thème de la Journée Internationale des femmes de cette année nous rappelle tous à l'ordre : *“Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement”*. La thématique propose de réfléchir aux moyens innovants permettant de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, de sorte qu'aucune femme ni aucune fille ne soit laissée de côté. Beaucoup reste à faire pour espérer réduire les écarts de représentation entre les hommes et les femmes. Alors n'attendons pas que nos filles fassent l'objet d'injustice. Mettons-nous à la tâche aux côtés des femmes pour assurer dans un proche avenir la parité 50-50 pour tous. ■

Le Conseil de sécurité proroge de neuf mois le mandat de la MONUSCO

En adoptant à l'unanimité de ses membres la résolution 2463 (2019), le Conseil de sécurité a décidé, le 29 mars 2019, de renouveler jusqu'au 20 décembre 2019 le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et, à "titre exceptionnel", celui de sa brigade d'intervention.

✎ Par ONU Info



Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, Jean-Yves Le Drian présidant la séance

Le Conseil charge en outre le Secrétaire général de lui remettre dans l'année les résultats de l'examen stratégique indépendant qu'il aura fait de la Mission, et qui comprendra notamment "un plan de retrait échelonné". Ce délai minimum de neuf mois sera également mis à profit pour préparer "dans la sérénité" le dialogue stratégique et la stratégie de sortie en douceur et sans heurts de la MONUSCO, a indiqué la République démocratique du Congo (RDC).

Son représentant a aussi demandé que les capacités de la brigade soient renforcées avec un équipement approprié pour lui permettre de faire face à la guerre asymétrique.

Par ce texte, le Conseil rappelle que les deux priorités stratégiques de la MONUSCO sont de contribuer à la protection des civils et à la stabilisation et au renforcement des institutions de l'État.

S'agissant de la protection des civils, la Mission devra



Les membres du Conseil de sécurité adoptent à l'unanimité la résolution 2463 (2019)

notamment fournir *“une protection efficace, dynamique et intégrée des civils”* menacés de violences physiques, renforcer son interaction avec la population civile et *“neutraliser les groupes armés au moyen de la brigade d'intervention”*.

Au titre de la seconde priorité, la MONUSCO devra fournir, entre autres, un appui afin de favoriser la réconciliation intercommunautaire, lui signaler *“immédiatement”* les violations des droits de l'homme et appuyer le Gouvernement dans la consolidation d'une structure nationale civile pour une gestion équitable des ressources naturelles, indique le Conseil.

Dans cette résolution, le Conseil souligne aussi la nécessité de transférer progressivement les tâches de la MONUSCO au Gouvernement et à l'équipe de pays des Nations Unies, afin que la Mission puisse, *“moyennant une évolution favorable”*, quitter le pays selon *“un plan de retrait responsable et durable”*.

Future configuration

À cet égard, il prie le Secrétaire général de lui remettre au plus tard le 20 octobre 2019 les résultats de son examen stratégique indépendant de la Mission, un document qui devra notamment comprendre des options pour adapter la future configuration des composantes de la MONUSCO.

Avec cette résolution, le Conseil félicite tout d'abord le peuple congolais pour son *“comportement”* pendant les élections présidentielle, nationales et provinciales, ayant conduit au premier transfert pacifique du pouvoir entre chefs d'État dans l'histoire du pays.

Violation des Droits de l'homme

Préoccupé par l'augmentation des violations présumées des droits de l'homme imputées à des agents de l'État en 2018, le Conseil félicite aussi le nouveau Président Tshisekedi pour ses décisions d'amener ces agents à rendre compte des violations des droits de l'homme, de libérer les prisonniers politiques et de fermer les centres de détention illégaux. Il se félicite également des mesures préliminaires prises par le Chef de l'État congolais pour faire avancer la réforme du secteur de la sécurité.

Le Conseil se félicite en outre de l'action menée par le Gouvernement pour prévenir et combattre les violences sexuelles. Condamnant les groupes armés opérant dans l'est de la RDC, le Conseil demande au Gouvernement de mener de nouvelles opérations militaires, dans le respect du droit international, mais aussi de promouvoir des approches non militaires.

Dans les explications de vote,

les délégations ont salué le *“mandat intérimaire”* de neuf mois de la Mission, selon l'expression du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France qui présidait la séance.

Ces neuf mois de renouvellement permettront de réfléchir à un désengagement progressif de la Mission, a notamment déclaré ce dernier, avant que le Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire ne souligne que la Mission, déployée il y a un peu moins de 20 ans, n'a pas vocation à *“s'éterniser”* en RDC.

De son côté, se voulant optimiste bien que réaliste, la Guinée équatoriale a appelé la communauté internationale à appuyer le nouveau Président congolais en vue de la consolidation de son autorité. À son instar, plusieurs délégations, dont celle de la France, ont salué les premières mesures prises par le Président Tshisekedi en vue d'un meilleur respect des droits de l'homme.

À ce propos, le délégué congolais a indiqué que son gouvernement reste engagé et poursuivra les actions prévues dans le programme du Président de la République pour *“assainir”* la situation sur le terrain. Il a aussi annoncé que son gouvernement demandera formellement au Conseil d'inscrire les Forces démocratiques alliées (ADF) sur la liste des groupes terroristes. ■



Mme Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC, présente devant le Conseil de sécurité, le dernier rapport de M. Antonio Guterres sur les activités de la MONUSCO

Forte d'une alternance politique "historique", la RDC doit maintenant pacifier l'Est du pays, selon Leila Zerrougui

Le 18 mars 2019, la réunion du Conseil de Sécurité sur la situation en RDC a eu lieu à New York. Le lieu pour Madame Leila Zerrougui de saluer la passation de pouvoir pacifique historique en RDC entre le Président sortant Joseph Kabila Kabange et le Président entrant Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo suite au scrutin. M. Jonathan R. Cohen, ambassadeur des USA à l'ONU a salué l'engagement du Président Tshisekedi à lutter contre la corruption, à mettre fin aux violations des droits de l'homme par les Forces armées congolaises, à améliorer la sécurité, à favoriser les investissements, à promouvoir le développement et à collaborer étroitement avec la MONUSCO pour neutraliser les groupes armés et ouvrir la voie au retrait et au départ de la Mission. Au nom du gouvernement congolais, son ambassadeur auprès de l'ONU, Ignace Gata Mavita a appelé le Conseil de sécurité à privilégier, dans la nouvelle résolution prorogant le mandat de la MONUSCO, le changement des stratégies dans la lutte contre les groupes armés qui écumant la partie orientale de la RDC, notamment les ADF.

✉ Par Tom Tshibangu/MONUSCO

“Les élections programmées des gouverneurs et la tenue des scrutins reportés dans 4 circonscriptions en raison de l'insécurité et de l'épidémie d'Ebola constituent une étape décisive vers le renforcement de la démocratie et de l'état de droit en RDC”, a souligné, Mme Zerrougui.

La Représentante spéciale a indiqué que, le processus politique en cours est encore fragile au regard des réactions de certains partis politiques et de leurs partisans aux résultats des élections sénatoriales. Elle s'est dit encouragée par les mesures de décriminalisation politique prises par le président Félix Tshisekedi de libérer les prisonniers

politiques et d'opinion et de permettre la liberté de la tenue sans entrave des réunions sur l'ensemble du territoire congolais par l'opposant candidat à la présidentielle Martin Fayulu.

La Représentante spéciale a émis le vœu de voir la nouvelle équipe gouvernementale mise en place le plus rapidement possible pour s'attaquer aux nombreuses attentes de la population congolaise, notamment l'accès plus facile à l'éducation, aux soins et à l'emploi ainsi qu'une existence à l'abri de la peur et des menaces. Dans le cadre de sa mission de bons offices reconnue par le Conseil, Madame Zerrougui a réitéré sa détermination d'accompagner la transition politique pour faire avancer l'agenda de la paix et de la sécurité en République démocratique du Congo.

S'agissant des redditions volontaires de centaines de combattants de groupes armés constatés récemment, la Représentante spéciale considère que ce sont de vraies opportunités de consolider la paix et la sécurité dans plusieurs provinces du pays. A cet effet, elle exhorte les nouvelles autorités à saisir ces opportunités en

identifiant rapidement des options de réintégration de ces ex-combattants au sein de leurs communautés.

Une réponse à Ebola

La MONUSCO, a-t-elle rapporté, continue de jouer un rôle actif dans l'appui à la réponse pour l'éradication de la maladie à virus Ebola qui sévit en RDC, plus précisément à Butembo et à Katwa, au Nord-Kivu, dans la région du Grand Nord, soulignant que cette région est toujours en proie aux attaques d'éléments ADF et Mai-Mai contre des civils et des FARDC, voire des travailleurs humanitaires ainsi que du personnel de la MONUSCO.

Au registre des conflits, Madame Zerrougui a également évoqué des conflits liés à l'accès aux terres et autres ressources au Nord et au Sud-Kivu ainsi que la situation préoccupante des violences à Yumbi en décembre 2018 qui ont fait 535 morts, 111 blessés et 19.000 déplacés.

Elle a enfin demandé au Conseil de Sécurité d'appuyer les efforts du Gouvernement pour répondre aux attentes des Congolais, faire avancer le dialogue politique entre les acteurs, et

saisir les opportunités de la reddition des éléments des groupes armés.

La RDC s'est adressée à l'auguste assemblée du Conseil de Sécurité par le biais de son ambassadeur auprès de l'ONU, Ignace Gata Mavita. Ce dernier a appelé le Conseil de sécurité à privilégier, dans la nouvelle résolution prorogeant le mandat de la MONUSCO, le changement des stratégies dans la lutte contre les groupes armés qui écument la partie orientale de la RDC, notamment les ADF.

Propositions de la RDC

"Le mode opératoire de cette force négative, dont pourtant les bastions avaient déjà été démantelés, doit amener les FARDC et la MONUSCO à revoir leurs stratégies et à conjuguer leurs efforts pour la neutraliser et sécuriser d'une manière durable les populations de cette partie du pays en vue de mettre un terme aux souffrances qu'elles endurent depuis de longues années", a recommandé Ignace Gata, faisant remarquer en outre que le gouvernement de la RDC reste déterminé à poursuivre les efforts déjà engagés dans le cadre de cette lutte, raison pour laquelle les effectifs



M. Saïd Djinnit, l'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs lors d'une intervention



Le représentant permanent de la RDC à l'ONU, Ignace Gata Mavita, lors de son intervention devant le Conseil de sécurité

militaires de cinq Régiments sur les 12, en activité dans le secteur opérationnel Sokola 1 dans la Région de Beni, ont été renforcés par 2500 hommes et un équipement approprié.

La RDC a également sollicité auprès de la communauté internationale de soutenir le processus de désarmement volontaire pour que les combattants, qui se rendent en déposant les armes, puissent bénéficier de l'encadrement nécessaire dont ils ont besoin pour leur réinsertion sociale.

Enfin, à la lumière des lignes directrices tracées par le Chef de l'Etat congolais, il a sollicité auprès du Conseil de Sécurité de prendre en compte, dans la prochaine résolution les propositions suivantes :

- Renouveler le mandat de la MONUSCO pour une période d'une année, soit jusqu'en mars 2020 ;
- Redimensionner qualitativement les troupes qui doivent être aguerries et dont le nombre devrait être réduit. Cette réduction ne doit pas concerner la Brigade d'intervention rapide ;
- Doter les troupes en moyens

et en équipements appropriés de manière à renforcer leurs capacités opérationnelles pour combattre les menaces asymétriques sur le terrain ;

- La priorité dans cette dotation devrait être accordée à la Brigade d'intervention rapide ;
- Le déploiement des troupes devrait prendre en compte les zones dans lesquelles la menace est avérée et où la Mission peut encore jouer un rôle ;
- Un désengagement devrait donc être envisagé dans les zones où la menace n'est plus attestée.

Déclaration de l'ambassadeur des Etats Unies

M. Jonathan R. COHEN, ambassadeur des USA à l'ONU, a salué l'engagement du Président Tshisekedi : *"Deux mois à peine après le transfert historique du pouvoir, le peuple congolais commence déjà à constater des développements positifs ; le mois dernier, le Président Tshisekedi a décidé d'arrêter et de poursuivre en justice les policiers accusés d'avoir tiré sur des manifestants pacifiques. Il a libéré des prisonniers*

d'opinion et s'est engagé à réformer l'Agence nationale de renseignements, responsable d'abus, et à fermer les centres de détention non officiels. Grâce en partie à ce vent de changement, des milliers de combattants déposent les armes dans l'espoir de passer à une vie civile pacifique", a conclu M. Cohen.

Déclaration de l'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs

M. Saïd Djinnit, qui est intervenu le 26 mars devant le Conseil de sécurité, s'est félicité de l'évolution positive que la région a connue dernièrement et a encouragé les pays à davantage de coopération. Concernant la RDC en particulier, il s'est félicité de la tenue d'élections pacifiques tout en soulignant la présence continue de forces négatives dans l'est de la RDC qui perpétuent l'insécurité et la méfiance entre certains pays de la région, ainsi la persistance de l'exploitation et du commerce illégal des ressources naturelles. Dans ce contexte, il a estimé qu'une *"plus grande coopération régionale sera nécessaire pour neutraliser efficacement les forces négatives opérant dans l'est de la RDC et transformer les ressources naturelles en véhicules de prospérité partagée"*.

Réaction de la RDC

Paraphrasant les propos du Président Tshisekedi, M. Ignace Gata, représentant de la RDC, a assuré que son gouvernement accordera la priorité à la consolidation de la paix régionale et *"privilégiera une politique étrangère axée sur le bon voisinage et le dialogue constructif avec nos neuf voisins pour assumer notre part de responsabilité sur le plan de la stabilité régionale, notamment au sein de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs"*.

"La région devrait saisir l'opportunité que lui offre l'ère nouvelle qui s'est ouverte dans mon pays pour asseoir la confiance entre les dirigeants de la région qui doivent se tourner vers l'avenir et œuvrer de manière à créer des relations susceptibles d'amener nos états vers la coopération régionale", a-t-il fait valoir. Cette coopération, a-t-il conclu, est plus que nécessaire pour réaliser la paix, la sécurité et le développement durable dans la région des Grands lacs. ■

Conférence de presse de la Représentante spéciale

« Il y a de la bonne volonté chez le Président et son équipe », dit Leïla Zerrougui, Représentante spéciale des Nations Unies



Au cours de la conférence de presse qu'elle a tenue lundi 22 avril dernier au Quartier Général de la MONUSCO à Kinshasa, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC a renouvelé la disponibilité de la Mission à accompagner les nouvelles autorités. Elle a par ailleurs expliqué la nouvelle résolution 2463 adoptée par le Conseil de sécurité le 29 mars dernier pour neuf mois, soit jusqu'au 20 décembre prochain. Certaines de ses priorités portent entre autres sur la protection des civils, le rôle de la brigade d'intervention de la Force, le Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR), la stabilisation et la réforme sécuritaire, l'appui aux institutions congolaises.

✍ Par Léonard Mulamba/MONUSCO

Les attentes des populations sont nombreuses

Mme Leïla Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC, estime qu'il y a de la bonne volonté chez le Président Félix-Antoine Tshisekedi et ceux qui l'accompagnent. Selon elle, les bonnes intentions du nouveau pouvoir doivent bénéficier de l'appui de tous.

"Je pense qu'il y a de la bonne volonté chez le Président et son équipe.

Ils ont envie de faire quelque chose de positif. Il faut les aider. Ça ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions, encore faut-il avoir les moyens, la volonté et le soutien populaire pour légitimer l'action et avancer. Et je pense qu'on doit tous s'inscrire dans cette démarche", a indiqué Mme Leïla Zerrougui.

Selon elle, il y a d'énormes attentes au sein de la population congolaise qu'il ne faut pas décevoir.

"Nous n'avons pas le droit de trahir

ceux qui sont en attente aujourd'hui et qui espèrent. Ceux qui souffrent et qui n'arrivent pas à donner à manger à leurs enfants, ceux qui ont été chassés de leurs villes, ceux qui ont perdu les leurs, on doit leur donner l'espoir qu'en République démocratique du Congo (RDC), il y a aussi de la place pour eux et qu'on peut avancer et qu'on peut construire un Congo plus beau qu'avant. C'est ce que vous dites dans votre hymne national", a affirmé Mme Zerrougui.

La protection des civils

La première priorité de la Mission, c'est de protéger les civils et nous devons utiliser nos moyens et nos capacités pour protéger les civils. Pour la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, "dans un pays comme la RDC où les problèmes sont de nature complexe, il faut chercher les causes profondes qui sont à la base de ces problèmes. Il faut aussi chercher ce que l'on peut faire en tant que mission globale en partenariat avec le Gouvernement. S'il s'agit de problèmes intercommunautaires, il faut chercher comment les résoudre. On fait la guerre quand on fait face à des gens ou à un groupe extérieur comme l'ADF", a explicité la Cheffe de la MONUSCO. "Quand il y a des problèmes internes, une vision globale s'impose dans la recherche de solutions. Dans ce cas, le militaire peut mettre la pression, le militaire peut ouvrir des espaces, le militaire peut nous aider à

régaliennes de l'Etat, c'est-à-dire la justice, la police, l'armée, et la collecte des impôts. L'Etat a aussi pour rôle de régler les conflits entre les populations, de sécuriser les populations et de sécuriser les frontières.

Désarmement, Démobilisation Réinsertion (DDR)

La dimension du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) est également soulignée dans la résolution 2463 d'autant plus qu'il y a beaucoup de groupes armés qui ont manifesté ces derniers mois l'intention de déposer les armes.

Répondant à une question d'un journaliste selon lequel le DDR serait en panne, Mme Leila Zerrougui a dit que la Mission "attend qu'un gouvernement soit mis en place car on ne peut pas amorcer le DDR sans les ministères qui sont impliqués ou concernés".

A ce sujet la Cheffe de la MONUSCO a souligné



Les journalistes lors d'une conférence de presse à la MONUSCO/Photo d'archives

avancer dans des zones où on ne peut pas aller seuls".

Concernant la Brigade d'intervention de la Force, celle-ci a un mandat offensif. Elle doit appuyer les FARDC dans le cadre de la lutte contre les groupes armés dans la zone où cette brigade est déployée, ce qui est le cas à Beni, contre particulièrement les ADF mais aussi contre d'autres groupes armés.

La stabilisation et la réforme sécuritaire

Le mandat de la MONUSCO est d'appuyer et de soutenir les efforts du gouvernement et non pas de se substituer aux autorités, c'est le message clé sur la stabilisation donné par la première responsable de la Mission. Le rôle de la MONUSCO est d'apporter un soutien technique, assister et aider pour faire des réformes dans le secteur de la sécurité.

La Représentante spéciale a rappelé que la résolution exhorte toutes les différentes composantes de la Mission à renforcer leur contribution aux instances congolaises qui mettent en œuvre les fonctions

que le fait que le nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies dans la région des Grands-Lacs ait réservé sa toute première visite sur le terrain à la République démocratique du Congo, est significatif. Huang Xia a eu, à cet effet, des entretiens utiles avec les autorités du pays, y compris avec Claude Ibalanki, Coordonnateur du Mécanisme national de Suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour discuter des priorités de la RDC et examiner comment pouvoir coordonner ce que la RDC veut faire notamment en matière de DDR (lire article en page 11).

La Revue stratégique

La Représentante spéciale a également abordé la question de la revue stratégique qui est inscrite dans la résolution 2463 afin de déterminer les priorités du prochain mandat de la MONUSCO. Celle-ci devra être menée avec les autorités congolaises pour voir comment renforcer l'appui aux secteurs qui seront identifiés de commun accord avec le Gouvernement congolais. ■

Résolution 2463 (2019) du Conseil de Sécurité

Les aspects politiques du nouveau mandat de la MONUSCO

Par Moudjib Djinadou, Directeur de la Division des Affaires Politiques/MONUSCO



David Gressly, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC saluant le Président de la République Félix Tshisekedi en visite à Goma. A sa droite, le Commandant de la Force de la MONUSCO le Général Elias Rodrigues Martins Filho

En prorogeant le mandat de la MONUSCO pour une période de neuf mois dans le cadre de la résolution 2463 (2019) adoptée à l'unanimité le 29 mars, le Conseil de sécurité semble en particulier concentrer ses attentes sur la sécurité des communautés et l'amélioration du fonctionnement des institutions de l'État qui ont un impact direct sur la sécurité quotidienne. Le Conseil réitère notamment le caractère hautement prioritaire de la protection des civils, ultime objectif de la présence et de l'action de la MONUSCO, qui englobe, au-delà de la sécurité physique des personnes et des communautés, les aspects relatifs à l'impunité, et aux droits de l'homme en général, notamment en relation avec les activités des groupes armés. L'appui au renforcement des institutions de l'État, y compris dans le cadre du secteur de la sécurité, représente le second pilier essentiel.



Les Casques bleus indiens assurant la sécurité lors de l'extraction de réfugiés rwandais de Nyange et Mpati au Nord Kivu le 05 mai 2019

Il faut souligner d'entrée que les grands paramètres de l'action de la Mission sont situés dans un contexte post électoral- même si, à strictement parler le cycle électoral n'est pas achevé. En même temps, il est évident qu'en l'absence d'institutions nationales post-électorales, il s'agit notamment d'un 'mandat d'attente' pour aborder une période transitoire. En effet, en assortissant le mandat de l'exécution d'une évaluation stratégique indépendante - dont les résultats seront transmis au Conseil au plus tard le 20 octobre- le Conseil indique une intention d'orienter l'action future de la Mission strictement en fonction des développements politiques et institutionnels au cours de cette année post-électorale.

Une résolution adaptée aux réformes

La résolution 2463 (2019) prend acte de l'évolution favorable du climat politique en RDC, et semble à priori conférer à la mission un mandat politique un peu plus restreint par rapport à la résolution 2409 (2018). Cette dernière, adoptée dans le contexte d'un processus électoral sensible, était articulée autour de la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016, en vue de la réalisation d'objectifs politiques spécifiques dans des délais spécifiques. La résolution 2463 quant à elle est adaptée aux exigences de réformes institutionnelles attendues par toutes les parties congolaises et la communauté internationale, afin de donner sa pleine mesure à la volonté de changement exprimée par les électeurs congolais à l'occasion des scrutins de décembre 2018.

Ainsi, tout en appelant les parties prenantes congolaises à créer un climat propice à la tenue prochaine des élections locales, le nouveau mandat ne confère pas à la MONUSCO un rôle particulier en la matière. Bien entendu, les bons offices de la Représentante spéciale incluront, si nécessaire, les développements électoraux, mais ils seront en priorité déployés en appui aux stratégies

globales de réforme de la gouvernance sécuritaire et de Désarmement, Démobilisation et Réintégration, ainsi qu'au renforcement des institutions nationales et provinciales afin de contribuer à la restauration progressive de l'autorité de l'Etat et à l'aptitude des institutions post électorales à gérer avec efficacité les tensions sociales et sécuritaires. Si les élections locales se tiennent comme programmées au cours du troisième trimestre de l'année 2019 - une première historique-, cela constituerait une étape significative du processus de décentralisation dans le pays. D'où l'intérêt certain pour la Mission de contribuer activement au renforcement des capacités des institutions à tous les niveaux, en appui aux autorités congolaises.

Une approche régionale intégrée

Cela étant, la Résolution 2463 (2019) confère un aspect transversal à la dimension politique du nouveau mandat: en établissant qu'il n'y a pas de solution purement militaire aux violences perpétrées essentiellement par les groupes armés, le Conseil souligne l'importance de l'implication politique de la Mission par l'évaluation constante des développements politiques ; l'échange d'informations avec le gouvernement notamment au sujet des éventuelles connexions au sein de la classe politique ; l'appui, de concert avec le bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, à une approche régionale intégrée et à l'interaction productive entre les gouvernements de la région. Le regain d'intérêt des autorités congolaises pour l'Accord-cadre régional (PSCF) représente une opportunité réelle, que la Mission a déjà saisie par l'intermédiaire des bons offices de la Représentante spéciale. À cet égard, les priorités énoncées par le Mécanisme national -et régional - de suivi de l'Accord-cadre pour 2019-2020 comprennent la promotion de la collaboration en matière de sécurité, et de l'intégration économique régionale, ainsi que l'accélération de la neutralisation des groupes armés. ■

Le nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies dans les Grands-Lacs :

« L'intégration régionale constitue le remède contre les crises et les tensions dans les Grands-Lacs »

“Le développement, dans une approche d'intégration régionale, constitue le remède pour s'attaquer aux causes profondes des crises et des tensions dans la sous-région des Grands Lacs”. Déclaration de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies dans cette région, Huang Xia, en visite de travail du 14 au 17 avril en RDC.



M. Huang Xia

✎ Par Honoré Misenga Kalala & Léonard Mulamba/MONUSCO

A l'issue d'une séance de travail qu'il a eue le 15 avril, au siège du Mécanisme National de Suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba (MNS), l'Envoyé spécial a indiqué que tous les efforts seront engagés pour que soient obtenus, avant la fin de cette année, des résultats concrets dans la pérennisation de la paix et de la sécurité en RDC et dans la sous-région.

Parlant à la presse lors de sa première visite à Kinshasa, M. Huang Xia a indiqué que son prédécesseur (NDLR Said Djinnit) lui a laissé un héritage très important. “Je pense que les acquis sont déjà là. C'est à nous de reprendre cet héritage et d'engager des actions plus concrètes, plus ambitieuses pour accompagner les organisations régionales, sous-régionales, les pays concernés, à obtenir des acquis plus importants dans l'objectif de pérenniser la paix et la sécurité, pour accompagner les pays concernés à s'engager dans un processus de développement socio-économique plus ambitieux”, a précisé le diplomate onusien.

Lors de son séjour à Kinshasa, avant sa rencontre avec Claude Ibalanky Ekolomba, le Coordonnateur du Mécanisme National de Suivi de l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba pour des entretiens, l'Envoyé Spécial du Secrétaire général des Nations Unies a d'abord été reçu par le Vice-Premier ministre et ministre a.i des Affaires étrangères, Alexis Thambwe Mwamba. “Nous avons parlé des échéances à préparer et je pense qu'avant la fin de l'année, nous aurons des résultats très concrets dans la pérennisation de la paix et de la sécurité dans ce pays et aussi dans la sous-région”, a-t-il confié à la presse à l'issue de cette rencontre.

Répondant à une question d'un journaliste sur le DDR (Désarmement, Démobilisation et Réinsertion) au cours de sa conférence de presse du 22 avril à Kinshasa, la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC a été très explicite sur le sujet. “Nous avons saisi l'opportunité de la première visite de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des

Grands Lacs sur la question de l'Accord-cadre pour coordonner ensemble, discuter sur les priorités de la RDC, sur ce que la RDC veut faire. C'était sa première visite de terrain après avoir pris ses fonctions”, a dit Mme Zerrougui.

Une autre réunion a regroupé les pays concernés par l'Accord-cadre, le représentant du gouvernement congolais ainsi que l'Envoyé spécial M. Huang Xia. Ensemble ils ont informé les ambassadeurs sur la façon dont la RDC veut mener cette action. “Je pense que c'était une initiative extrêmement positive. La RDC l'a appréciée, mais aussi les membres du Conseil de sécurité présents (...) qui ont écouté le Coordonnateur du gouvernement”, a renchéri Mme Zerrougui lors de cette conférence de presse. La MONUSCO et la RDC vont donc travailler ensemble conformément à ce qui est inscrit dans la Résolution 2463, selon ses propos. ■

Un connaisseur de l'Afrique

Agé de 57 ans, maniant aisément la langue française (il a été conseiller à l'ambassade de Chine en France de 2002 à 2007), M. Huang Xia est un diplomate de carrière et un connaisseur de l'Afrique. D'abord fonctionnaire au Département de traduction et d'interprétation du ministère des affaires étrangères de Chine, il a été en poste au Gabon entre 1990 et 1993, puis de 2009 à 2018 ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Populaire de Chine au Niger, au Sénégal et en République du Congo (Brazzaville). Avant d'être nommé, en avril dernier par le Secrétaire Général des Nations Unies comme son Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia était, jusqu'en mars 2019, Haut fonctionnaire au Département des affaires africaines du ministère chinois des affaires étrangères.

La sécurisation des centres de traitement d'Ebola à Butembo renforcée

Suite aux attaques récentes contre les centres de traitement d'Ebola à Butembo, dans la province du Nord-Kivu, la MONUSCO a été sollicitée pour renforcer la sécurité de l'espace humanitaire où se déroulent des opérations humanitaires contre le virus Ebola. L'imprévisibilité de la violence à l'intérieur de Butembo entrave la capacité des acteurs humanitaires à contenir l'épidémie et la menace de propagation du virus Ebola dans la région des Grands Lacs.

✂ Par le Capitaine Deirdre Carbery/MONUSCO



Des Casques bleus montent la garde autour des centres de traitement contre le virus Ebola

La Force de la MONUSCO a répondu en envoyant du personnel et matériel supplémentaires pour renforcer son contingent déployé à Butembo. Ce processus de renforcement s'est achevé le 16 mars. Il vise à protéger et soutenir les intervenants humanitaires dans la zone d'opération de Butembo, afin de leur permettre de mener à bien des activités sanitaires contre le virus Ebola dans la région. Les Casques bleus malawites de la Force sont ainsi déployés dans des endroits clés, et un programme intensif de patrouilles est mis en œuvre dans la région afin de dissuader les actes hostiles de la part des groupes armés illégaux. Ces endroits clés comprennent les centres de

traitement et de sous-coordination de la riposte au virus Ebola à Butembo et à Katwa, ainsi qu'un centre de transit à Katwa. Les Casques bleus malawites y assurent la sécurité et la protection des malades et du personnel soignant.

En outre, les Casques bleus montent la garde dans les sites des hôtels où sont logés les personnels humanitaires des Nations Unies. Le but est de veiller à la protection des personnels et biens des Nations Unies, et permettre ainsi aux personnels de remplir efficacement et en toute sécurité leurs missions au service de la population locale.

Ces activités de protection et de sécurisation s'effectuent sur le terrain 24 heures sur 24. ■

Le Néerlandais Peter Jan Graaff nommé Envoyé spécial de l'OMS dans la lutte contre Ebola en RDC

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, l'a nommé comme son Représentant spécial dans la coordination de la riposte contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola qui sévit dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.

✍ Par Tom Tshibangu/MONUSCO



M. Peter Jan Graaff

M. Graaff est arrivé, lundi 25 mars, à Kinshasa "où il sera basé pour coordonner la réponse au niveau stratégique avec le ministère de la Santé, et par-delà l'ensemble du gouvernement de la RDC, le système des Nations Unies, les partenaires d'exécution et du financement ainsi que, plus largement, avec le corps diplomatique et les intervenants humanitaires", selon une note de l'OMS envoyée aux médias. Il se rendra régulièrement dans les zones affectées pour "s'assurer que les discussions à Kinshasa se fondent sur les réalités du terrain et des informations fiables", selon l'OMS. Peter Graaff travaille depuis 2014 dans le monde de la riposte de grande envergure contre Ebola.

En 2014, il était responsable de la gestion de la crise d'Ebola pour le Liberia. L'année suivante (2015), le Secrétaire général de l'ONU, l'avait nommé comme son Représentant spécial par intérim et chef de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE).

Fin avril, avec plus d'un millier de morts dues à Ebola, le chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi a résolu, le 27 avril, de mettre en place un comité interministériel chargé de mener des actions multisectorielles pour juguler la maladie rapidement.

A noter par ailleurs qu'un épidémiologiste camerounais de l'OMS, Dr Richard-Valéry Mouzoko Kiboung, a été tué le 19 avril lors d'une attaque contre un centre de santé à Butembo, au Nord-Kivu.

Berceau d'Ebola depuis 1976, la RDC en est à sa dixième épidémie, qui constitue également la deuxième épidémie la plus meurtrière jamais enregistrée dans le monde, après celle de 2014, qui a fait 11 000 victimes en Afrique de l'Ouest. ■

Yumbi

Des mesures pour poursuivre les responsables et éviter de nouvelles effusions de sang

Une mission d'enquête spéciale sur le territoire de Yumbi, dans la province de Mai-Ndombe, dans l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC), a révélé que de graves attaques intercommunautaires menées du 16 au 18 décembre 2018 sur trois sites avaient été planifiées et exécutées avec le soutien des chefs coutumiers et pourraient constituer des crimes contre l'humanité.

✎ Par le BCNUDH/MONUSCO

Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC a ouvert une enquête après avoir reçu des allégations selon lesquelles 890 personnes auraient été tuées et des milliers d'autres déplacées à la suite d'affrontements entre les communautés Banunu et Batende. La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, Leila Zerrougui, a appelé à des mesures immédiates

pouvant constituer des crimes contre l'humanité, de meurtre, de torture, de viol et d'autres formes de violences sexuelles, ainsi que de persécution. Le rapport souligne que la violence a été facilitée par l'absence d'action de l'État pour la prévenir, soulignant que *"les autorités provinciales semblent avoir manqué à leur responsabilité de protéger la population"*. En dépit de signes évidents de tensions et de risques de violence accrus, aucune mesure n'a été prise pour renforcer la sécurité

avant les attaques. Le rapport met en garde contre le risque de reprise de la violence. *"Les tensions et les ressentiments entre les deux communautés, associés à des rumeurs de représailles, pourraient à tout moment donner lieu à de nouvelles vagues de violence"*, indique le rapport *"qui pourraient également se manifester dans d'autres territoires de Mai-Ndombe ou de l'Équateur"*.

"La présence neutre d'institutions de l'État, y compris de la police, est importante pour maintenir l'ordre public et prévenir le risque de nouvelles violences", a déclaré Leila Zerrougui. Ceci est particulièrement important dans la perspective des élections législatives, nationales et provinciales, qui ont été retardées en raison de la violence, et

qui doivent maintenant se dérouler dans le territoire de Yumbi le 31 mars prochain.

La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a souligné l'importance de la justice et de la responsabilité, afin d'établir les faits et que les responsables rendent des comptes. Elle a proposé l'appui du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC aux enquêtes judiciaires en cours sur les violences. *"Il est essentiel de veiller à ce que les auteurs de ces crimes atroces soient punis, et que les nombreux femmes, enfants et hommes victimes de ces terribles violences obtiennent justice et assistance"*, a déclaré Michelle Bachelet. *"J'encourage le gouvernement à initier un processus de réconciliation et de vérité entre les communautés Banunu et Batende, processus indispensable pour apaiser les conflits intercommunautaires et prévenir de nouvelles violences"*.

On estime à 19 000 le nombre de personnes déplacées par la violence, dont 16 000 ayant traversé le fleuve Congo pour se rendre en République du Congo. ■



Une maison détruite lors des violences intercommunautaires à Yumbi en décembre 2018

afin de rétablir l'autorité de l'État sur le territoire de Yumbi et créer les conditions de retour sûr et volontaire des personnes déplacées. L'enquête a révélé que les attaques, déclenchées après plusieurs semaines de tensions autour d'un conflit foncier, notamment sur le lieu d'enterrement d'un chef coutumier Banunu, ont suivi des schémas remarquablement similaires. Caractérisées par leur violence et leur rapidité, elles n'ont laissé que peu de temps aux victimes pour fuir. Au moins 535 hommes, femmes et enfants ont été tués et 111 autres blessés dans les villes de Yumbi, Bongende et Nkolo II. En outre, près d'un million de bâtiments, principalement des maisons ainsi que des églises, des écoles et des centres de santé ont été détruits ou pillés.

"La similitude dans la manière dont les attaques ont été menées suppose qu'une consultation et une organisation préalable ont eu lieu", indique le rapport. *"De nombreuses sources ont indiqué que certains chefs de villages à majorité Batende avaient participé à la planification des attentats"*. L'enquête a conclu que les crimes répertoriés à Yumbi

Shabunda

Les Nations Unies et leurs partenaires de la RDC lancent le Plan d'Action pour la stabilisation du territoire

C'est le samedi 23 mars qu'a été lancé, dans la localité de Kigulube, le Plan d'Action de Shabunda. Ce plan multisectoriel vise le renforcement de la protection des civils et la restauration de l'autorité de l'Etat.

Par Alain Likota/MONUSCO

L'OCHA, le HCR, des sections de la MONUSCO, des experts de l'ONG TRIAL et de la Fondation Panzi, aux côtés des magistrats militaires et des représentants civils du gouvernement congolais, sont impliqués dans la mise en œuvre de ce plan multisectoriel qui va s'étendre dans tout le territoire de Shabunda. Le Plan d'Action de Shabunda prévoit la mise sur pied du plan de protection des victimes et des témoins de violations des droits de l'homme, le renforcement des mécanismes d'alerte précoce, la sensibilisation des partenaires locaux et des personnes influentes. Des investigations conjointes sont aussi prévues, ainsi que la formation des éléments de l'armée et de la police congolaises aux mécanismes de protection des droits de l'homme.

C'est sur cela que va se pencher pendant deux semaines l'équipe conjointe multisectorielle déployée à Kigulube, localité du groupement de Bamuguba Sud en territoire de Shabunda où le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) avait documenté plusieurs cas de violation des droits de l'Homme commis par des groupes armés en 2018. Comme l'a rappelé la directrice adjointe du BCNUDH Gillian Kitley, ce territoire demeure dominé par l'activisme des groupes armés. Le BCNUDH est particulièrement préoccupé par des enlèvements et des violences sexuelles qui n'y ont jamais cessé. Environ 230 victimes et témoins de ces violations auront toute l'attention de l'équipe sur place à Shabunda afin qu'une assistance



Cérémonie de lancement du Plan d'Action pour la stabilisation du territoire de Shabunda

adéquate leur soit apportée. Ainsi, *"la restauration de l'autorité de l'Etat et la lutte contre l'impunité restent des priorités afin d'assurer la protection des civils"*, a indiqué Gillian Kitley. Cependant, selon la directrice adjointe du BCNUDH, l'engagement politique, la protection physique des civils et la création d'un environnement de protection pour tous constituent les préalables indispensables à la mise en œuvre et à la réussite de toute initiative de pacification et de rétablissement de la paix à Shabunda.

Participation des populations

Mme Agnès Sadiki, ministre provinciale du Budget, chargée des relations avec la société civile, a

appelé les participants et le reste de la population à s'approprier ce Plan pour aider le territoire de Shabunda à se stabiliser et à évoluer vers son développement.

Mme Henriette Kabake Usene Nsimire, la Cheffe de Poste d'Encadrement Administratif, a de son côté exprimé l'attente de la population de voir ces assises résoudre certains problèmes, notamment ceux liés aux conflits et aux violences.

Entre-temps, l'équipe travaille sous la protection des casques bleus népalais qui ont déployé une base de combat statique afin d'assurer le bon déroulement de toutes les activités prévues jusqu'au 6 avril 2019. ■

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

La Journée internationale des femmes est célébrée le 8 mars de chaque année. Le but est de réfléchir sur les conditions des femmes dans le monde et de lutter contre les inégalités face aux hommes. Cette année, le monde a célébré le mois des femmes sous le thème : *“Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement”*.

La thématique propose de réfléchir aux moyens innovants permettant de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notamment dans les domaines suivants : les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et la construction d'infrastructures durables.

La réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) exige des approches novatrices et intégrées, capables de rompre avec le statu quo, notamment lorsqu'il s'agit de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et les filles.

Les actions en cours ne suffiront pas en effet pour l'instauration d'une Planète 50-50 d'ici 2030 et il devient donc primordial

d'éliminer les obstacles structurels pour faire en sorte qu'aucune femme ni aucune fille ne soit laissée de côté.

En République démocratique du Congo, ce thème est des plus évocateurs car il met en avant les enjeux qui s'offrent à ce pays depuis les dernières élections du 30 décembre 2018. En RDC, en effet, il reste beaucoup à faire pour espérer réduire les écarts de représentation entre les hommes et les femmes, (tel que voulu par la Constitution). Les femmes représentent 52% de la population nationale, mais leur implication dans la sphère politique et dans les processus de prise de décision reste très marginale, soit autour de 13%. On est donc loin du seuil de 30% de représentation, considéré comme la condition minimale pour que les femmes exercent une influence appropriée dans les processus et instances de prise de décisions.

A Kinshasa et dans les secteurs, la Journée internationale des femmes a été officiellement célébrée le 8 mars, mais les activités relatives à cet événement ont été organisées tout au long du mois de mars, mois dédié aux femmes.



La Police de la MONUSCO célèbre le 8 mars avec les femmes de Kiwanja

Entretien

Madame Baende Bofota Youyou : « Introduire du neuf en adoptant des solutions pragmatiques dans la lutte pour les droits des femmes »

“*Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement*”, qui mieux que Madame Baende Bofota Youyou pour donner un avis éclairé sur le thème de la Journée Internationale des femmes, édition 2019. Madame Baende est Docteure en Economie, diplômée de l’Université Catholique de Louvain, en Belgique et titulaire d’une licence en économie monétaire de l’Université de Kinshasa en RD Congo. En outre, elle est professeure des Sciences économiques et de Gestion à l’Université Protestante du Congo et à l’Université de Kinshasa. Yulu Kabamba Alphonse l’a interrogée à l’occasion de la célébration du mois de la Femme.



Professeure Baende Bofota Youyou

Que vous inspire, en tant que Congolaise, le thème retenu par les Nations Unies pour la Journée Internationale des Femmes 2019 : “*Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement*”, dont l’objectif est bien entendu, de réfléchir sur les moyens innovants pouvant permettre de faire progresser l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes, notamment dans les systèmes de protection sociale, l’accès aux services publics et la construction d’infrastructures durables” ?

Dans le contexte du thème retenu cette année, la lutte pour les droits des femmes doit avoir un objectif très précis afin de répondre à des besoins très clairs. Si dans l’ensemble, les droits accordés aux femmes progressent dans plusieurs pays, il faut reconnaître que des fossés demeurent par rapport aux objectifs poursuivis, notamment dans les domaines de la haute technologie. Faire un état des lieux minutieux est nécessaire en vue d’une bonne appréhension de la situation des femmes assortie de l’identification des problèmes et facteurs explicatifs des fossés qui existent entre pays, entre provinces à l’intérieur d’un même pays et entre différents secteurs économiques.

Pour faire davantage de progrès dans l’amélioration des conditions de la femme, il serait hautement intéressant d’introduire du neuf en adoptant des solutions pragmatiques dans la lutte pour les droits de femmes car dans bien des cas elle ne reste qu’un slogan ; beaucoup de bruits et de transpiration sans inspiration, par voie de conséquence, dans la majorité des pays en voie de développement, il n’y a pas beaucoup d’avancées. L’idéal serait d’opter pour une approche

participative consistant à impliquer les différentes parties prenantes (représentantes des bénéficiaires et associations féminines opérationnelles militant pour les droits de l'homme).

Comment voyez-vous la matérialisation de cet idéal pour les femmes congolaises ; quels pourraient être les obstacles ?

D'abord il faut une réelle prise de conscience collective. La société toute entière doit croire que la femme est équipée pour atteindre cet idéal. Cela passe notamment par des campagnes efficaces de sensibilisation des membres (femmes et hommes) de la communauté ou société.

Plus concrètement, elle doit surtout passer par l'éducation, l'instruction et la mise en place des incitants.

Pour le cas de la RDC, l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire pour tous et pour la jeune fille constitue déjà une étape cruciale. A cela, on peut ajouter une orientation scolaire de la jeune fille vers les domaines retenus dans le thème de cette année où elle est encore absente.

La mise en place des incitants particuliers pour les femmes – bourses d'études pour femmes, appréciations particulières telles que les discriminations positives en faveur des femmes dans le recrutement – peut orienter les femmes à se former pour participer à tous les niveaux à ces activités innovantes.

Les obstacles peuvent être endogènes et exogènes. La femme congolaise, dans la majorité des cas, progresse mais de manière assez lente vers son émancipation à cause de sa nature, sa physiologie, ses croyances, et même l'ignorance et la crainte d'explorer les soi-disant domaines réservés aux hommes.

A ces obstacles endogènes, on peut ajouter, outre les discontinuités dans le suivi et la prise en charge des actions en faveur de la femme, les préjugés liés à certaines cultures rétrogrades, les discriminations et exclusions.

Existe-t-il un cadre juridique fiable pouvant favoriser la réalisation de cet idéal ? Si non, que pourriez-vous conseiller au législateur congolais ?

Il existe certes en RD Congo tant au niveau national que provincial tout un Ministère qui s'occupe de la condition des femmes avec divers appuis des organismes internationaux. Toutefois, la condition de la femme reste précaire en RDC. Son degré de participation à la vie politique, économique et sociale de la nation reste très faible, la RDC étant en retard par rapport aux autres pays africains. A titre d'exemple, l'indice d'inégalité de genre de la RDC est de 0,669 en 2014, alors que la moyenne pour l'Afrique subsaharienne



Mme Baende Bofota en pleine séance d'enseignement

est de 0,578. Cette inégalité est très palpable dans l'égalité entre les sexes pour l'accès à l'emploi et dans l'exercice des fonctions de décision.

Une autre illustration peut être faite à partir du faible pourcentage des femmes dans l'effectif du corps académique de l'Université de Kinshasa : à la faculté des sciences économiques, il y a 4 professeures et 88 professeurs. Dans les Facultés de haute technologie moteur de l'innovation, on note la présence de deux professeures à la Faculté des Sciences et d'aucune en polytechnique.

Pour plus de résultats, je proposerai la création par arrêté ministériel d'une agence du gouvernement, certes rattachée au Ministère de genre, qui s'occupera uniquement et spécifiquement de la mise en œuvre des principes de parité, équité et égalité envers les femmes qui sont bien inscrits dans la constitution. Cette agence devra

régulièrement faire des évaluations sur les conditions des femmes, les suivis et l'application des recommandations, de proposer des nouvelles pistes pour plus de résultats.

Vous êtes Docteur en Economie, Professeure à l'Université de Kinshasa et à l'Université Protestante au Congo et reçue comme chercheuse pour le compte de l'Université de Tervuren en Belgique ; pensez-vous pouvoir appuyer la matérialisation du thème retenu pour la JIF cette année ? Si oui, comment ?

Bien sûr que je pousse et exhorte les étudiantes à aller de l'avant. Plusieurs étudiantes rédigent leurs mémoires de licence sous ma direction. Par ailleurs, je multiplie les occasions d'échanger avec les étudiantes. C'est autant d'opportunités que je saisis pour transmettre l'idéal contenu dans le thème de cette année.

J'encouragerai la mise en place d'un cadre permanent de réflexion au sein des universités. Il ne s'agit pas d'une multiplicité de cadres, mais d'une sorte de décentralisation des actions avec des mécanismes de transmission des idées et propositions vers le Ministère du genre et éventuellement vers d'autres structures qui s'occupent des femmes.

Il y a un besoin de sensibilisation pour les femmes congolaises pour un changement de certains comportements. Avez-vous un message particulier à leur adresser ?

Il est vrai que le chemin vers l'atteinte de la parité absolue est encore long, mais plus la femme croira en elle-même, plus elle prendra courage ; plus elle agira, plus elle réduira le fossé qui existe entre ce qu'elle est et ce qu'elle doit être et plus elle se rendra compte qu'elle est capable de réaliser de grandes choses. ■

La MONUSCO honore ses employés qui promeuvent l'égalité des sexes dans leur travail

Par David Fundi/MONUSCO

Mardi 26 mars 2019, à Kinshasa, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RD Congo, MONUSCO, a honoré dix de ses employé(e)s - dont cinq femmes et cinq hommes qui se sont particulièrement illustré(e)s dans la promotion du Genre dans leur travail. Devant un parterre d'invité-e-s comprenant des officiel-le-s de la Mission onusienne, le personnel civil et en uniforme, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Leila Zerrougui, a rappelé que *"dans la mise en œuvre de notre mandat, nous devons garder à l'esprit que nos actions doivent bénéficier équitablement aux hommes et*

aux femmes que nous sommes appelés à servir". Elle a ajouté que *"lorsque les actions de la Mission prennent en compte les besoins et préoccupations des hommes, des femmes, des filles et des garçons, elles sont plus inclusives, plus durables, moins contestables et de meilleure qualité"*, avant de lancer un appel à toutes et à tous pour une meilleure considération de la dimension Genre dans le travail quotidien et pour puiser de l'inspiration dans le travail des champion-ne-s honoré-e-s ce jour.

Honorer le personnel méritant

Il faut rappeler que cette initiative vise à honorer les membres du personnel de la MONUSCO, pour leurs efforts

remarquables en matière d'égalité des sexes dans la mise en œuvre du mandat de la Mission. Cette activité n'est pas la première du genre organisée par la Section éponyme.

Depuis trois éditions maintenant, la Section Genre marque sa différence dans la façon traditionnelle de célébrer la Journée internationale des Femmes en adoptant une approche novatrice et constructive qui permet d'identifier et de responsabiliser des acteurs qui font la différence en termes de prise en compte de la dimension Genre.

Ainsi, après les *"Ambassadrices de la paix"* en 2017, qui sont des exemples de jeunes femmes leaders en RDC, les *"Champions de masculinités positives"* en 2018 qui ont mis en lumière des exemples d'hommes congolais qui soutiennent l'égalité des sexes, c'est au tour des Champion-ne-s du Genre au sein de la MONUSCO d'être identifiées et honorées pour leurs efforts.

L'initiative consiste à témoigner une reconnaissance au personnel de toutes les catégories et composantes de la Mission.

Danielle Djon, Policière camerounaise au sein de la Police MONUSCO et une des lauréates du jour, a exprimé sa satisfaction par rapport à cette récompense qui selon elle, couronne des années d'efforts de la Composante Police de la MONUSCO en faveur du Genre : *"à travers la Task Force Genre, au niveau de la Police nationale congolaise, nous avons fait des plaidoyers. Grace à ceux-ci, je puis vous dire que lors du dernier recrutement de 12 000 policiers à la PNC, on a pu recruter 2 400 femmes"*.

La cérémonie a été marquée par une parade militaire du bataillon ghanéen de la MONUSCO, une exposition de photos ainsi que des danses folkloriques du même contingent ghanéen. ■



La RSSG Leila Zerrougui remettant un certificat de reconnaissance à un champion du Genre



Une vue des participant-e-s au forum d'échanges entre femmes des médias et étudiantes en journalisme

Kinshasa

Les femmes des médias engagées à « ne pas se laisser faire » face aux stéréotypes

Vendredi 25 mars, afin de renforcer leurs capacités, réfléchir à construire intelligemment leurs carrières et de raffermir leurs relations professionnelles, des femmes ayant réussi leur métier dans les médias (audiovisuels, numériques et presse écrite) ont partagé leurs témoignages et expériences avec leurs futures consœurs en formation. C'était à l'occasion d'un forum d'échanges organisé par la Division de la communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO, en collaboration avec ONU Femmes et le PNUD.

✍ Par Joseph Albert Tshimanga/MONUSCO

Le site Utex Africa de la MONUSCO, qui a abrité les travaux de ce forum, a accueilli près de 200 personnes dont plus d'une centaine de femmes. Parmi elles, Fatou Giwa, Représentante adjointe d'ONU Femmes en RDC, Anne Mayimona, présidente de l'Union congolaise des femmes de médias (UCOFEM) ou encore Grâce Ngyke Kangundu, présidente de l'Association congolaise des femmes de la presse écrite (ACOFEPE). A leurs côtés, un panel d'intervenants et d'experts composé de Jules Mulimbi (ONU Femmes), Jean-Christien Ekambo (professeur à l'IFASIC) et Tito Ndombi (président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC).

Fatou Giwa s'est appesantie sur le Point 10 de la Déclaration de Beijing sur les conditions nécessaires pour assurer l'égalité, le développement et la paix. Selon elle, *« mieux on est informé, mieux on peut faire son travail »*, la patronne de l'ONU Femmes/RDC a lancé une recommandation aux femmes journalistes : *« Il est primordial que vos reportages soient sensibles au Genre »*.

« Le cerveau n'a pas de sexe »

Les différentes interventions ont souligné la nécessité pour les femmes de travailler pour casser les stéréotypes

et les différences contre elles. *« Vous pouvez faire bouger les lignes dans le monde des médias ou dans d'autres domaines »*, a lancé Tito Ndombi, le président du CSAC, l'organe de régulation des médias au Congo. Selon le professeur Jean-Christien Ekambo, *« il n'y a pas de prérequis naturels ou biologiques, mais c'est la société qui crée les catégories »*. Et de renchérir que le cerveau n'est ni masculin, ni féminin : *« L'enjeu est donc de sortir de ce carcan, de cet enfermement de catégories »*.

Témoignages et expériences

Les femmes journalistes qui se sont imposées dans le métier ont, tour à tour, parlé de défis qu'elles ont dû rencontrer dans leur travail quotidien, au sein de leurs rédactions ou sur le terrain. Elles ont, avant de terminer leurs témoignages, émis quelques recommandations. L'on en retiendra, entre autres : la nécessité pour les femmes d'innover, de s'adapter à l'évolution technologique, de s'autonomiser, de se former et de réaliser des reportages de qualité qui soient sensibles au Genre ; de transformer les obstacles en opportunités. Il est également essentiel pour les femmes d'accéder aux postes de responsabilité, aux processus de prise de décision, et aux ressources. ■



Goma

La Force de la MONUSCO appuie les femmes dans leur quête de justice

Par Sifa Maguru/MONUSCO

Le 8 mars, au cours d'une manifestation organisée conjointement par la Force de la MONUSCO et le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme, le Commandant de la Force, le général Elias Martins Filho, a souligné le rôle important que jouent les femmes casques bleus dans la protection des civils et le maintien d'un environnement sûr et sécurisé en RDC. Il a par ailleurs réaffirmé sa détermination à intégrer davantage les femmes congolaises, en tant que partenaires égales et à part entière au sein de leurs communautés, dans la recherche de la paix et de la stabilité. *"La voie du progrès est difficile, mais seuls les efforts conjugués des femmes et des hommes au sein d'une communauté peuvent amener le changement"*, a déclaré le général Martins Filho. *"Je suis conscient que de grandes avancées ont été réalisées en RDC en matière de parité hommes-femmes, notamment dans l'accès à l'emploi, à la propriété des terres, à l'éducation ainsi qu'au plan de la législation. Mais je suis aussi conscient des défis auxquels les femmes et les filles sont toujours confrontées, même ici au Nord-Kivu"*, a-t-il poursuivi, en



Distribution de matériels d'information et de sensibilisation

saluant les hommes et femmes qui luttent pour le changement et qui utilisent leur voix pour faire de ce monde un monde meilleur pour les femmes.

Cet événement a offert à la Force et aux agences des Nations Unies une occasion unique de dialoguer avec les femmes membres des Forces de

sécurité congolaises, des défenseurs des droits humains, des femmes leaders et des associations féminines.

Notons que tout au long du mois de mars, la Force de la MONUSCO a soutenu plusieurs autres activités à travers le pays visant à défendre la cause de l'égalité entre hommes et femmes. ■

Bukavu

Pour une société plus juste, hommes et femmes pour la réduction des inégalités

✍ Par Alain Likota/MONUSCO

La section Genre de la MONUSCO a organisé, du 26 février au 2 mars 2019, une série d'activités, dont une exposition-photos sur la masculinité positive des pères suédois, et quelques séances de réflexion autour des thèmes "Rôles du Genre pour la paix"; "Les forces de sécurité, la paix et la promotion de l'égalité entre hommes et femmes"; "Analyse de la participation des femmes aux processus électoraux de 2018 en RDC". Organisées en partenariat avec l'Institut suédois Svenska (à travers l'ambassade de Suède en RDC) et l'ONG Living Peace, ces rencontres se sont déroulées à l'Institut Français de Bukavu, avec la participation des journalistes, des étudiants, des enseignants, des membres de la société et des membres

de la Police nationale congolaise. Elles ont également impliqué quelques champions congolais de la masculinité positive ainsi que l'Observatoire de la parité en RDC.

Exemple de la Suède

Le but était d'encourager le débat autour des rôles que peuvent et doivent jouer les hommes en tant que pères et partenaires égaux des femmes et de faire prendre conscience que tous les individus, quel que soit leur sexe, doivent être encouragés à se considérer comme fournisseurs de soins et de services financiers et être soutenus dans ces deux rôles. Les participants ont appris, s'agissant par exemple de la représentation politique, qu'en Suède, les femmes détiennent

environ 50% des sièges parlementaires, alors qu'à l'issue des législatives du 30 décembre dernier en RDC, seules 50 femmes ont été élues parmi les 485 députés nationaux, soit 10,3% environ, selon l'Observatoire de la parité en RDC.

"Pour les Nations Unies, l'égalité entre les hommes et les femmes est le moteur d'une société plus coopérative, harmonieuse et pacifique", a indiqué Mohamed Elhacin des Affaires Politiques de la MONUSCO Sud-Kivu. Il a émis le souhait que les efforts pour la promotion des droits des femmes puissent aider à consolider le partenariat hommes-femmes, réduire les violences sexuelles et sexistes et conduire à une société plus juste à l'égard des femmes. ■



Mohamed Elhacin des Affaires Politiques de la MONUSCO Sud-Kivu s'exprimant lors du vernissage de l'exposition photos sur les masculinités positives

Rutshuru

La Police de la MONUSCO apporte un coup de pouce aux femmes victimes de violences sexuelles

Par Sifa Maguru/MONUSCO

Les femmes de Kiwanja, en territoire de Rutshuru, ont dénoncé l'augmentation des atrocités commises par des hommes en armes dont elles sont victimes au quotidien. Cette situation se caractérise par des enlèvements suivis des violences sexuelles dont les conséquences sont innombrables. Ces femmes l'ont martelé à une délégation de la MONUSCO qui leur a rendu visite le mardi 19 mars.

Mme Seynabou Diouf, team leader dans la lutte contre les violences sexuelles au sein de la Police de la MONUSCO

premier du genre. Elles estiment que cette importante contribution les aidera à multiplier les sources de revenus, car selon elles, le travail champêtre, au-delà de sa pénibilité, occasionne de sérieux problèmes liés à l'insécurité dans le Rutshuru. Comme l'explique Bandusha Marceline, chef de service Genre au territoire, *"les femmes sont victimes de viols ; après, elles sont répudiées par leurs maris et ne savent pas se prendre en charge. Surtout si ça s'est passé aux champs, elles ont peur de se rendre encore aux champs. Mais cet appui des machines qu'on vient de nous donner pourra*



Remise de machines à coudre et matériel de couture pour les femmes victimes de violences sexuelles

(UNPOL) a saisi cette opportunité pour exprimer la détermination de son Unité à aider les femmes de Kiwanja, victimes des violences, afin qu'elles puissent se relever de ces cauchemars vécus.

Réunie en association CANOKI, coopérative agricole du Nord-Kivu, plus d'une centaine de femmes de Kiwanja, accompagnées d'autres couches de la population, ont réceptionné, en présence de l'Administrateur adjoint du territoire de Rutshuru, un lot de 10 machines à coudre ainsi que du matériel de couture pour la formation des femmes aux métiers de la couture.

L'objectif est de renforcer leurs capacités en vue de parvenir en une auto prise en charge.

Les bénéficiaires ont salué cet appui qui n'est pas le

les occuper afin qu'elles trouvent de quoi vivre. Nous recevons des victimes des violences mais nous manquons les moyens de les réinsérer".

S'exprimant à cette occasion, le chef de bureau par intérim de la MONUSCO a mis en garde les jeunes de Rutshuru impliqués dans la criminalité qui fait souffrir les femmes. Julius Fondong a invité ces jeunes à saisir l'opportunité du changement à la tête du pays, pour contribuer au retour de la paix dans leur entité.

Autre temps fort de la journée du 8 mars : la remise de certificats de reconnaissance à l'endroit des responsables hiérarchiques de l'UNPOL en signe de reconnaissance de leur accompagnement des victimes pour les aider à surmonter les traumatismes vécus. ■

Kananga

Des dons de vivres et de matériels au profit des femmes vulnérables

Une remise de dons de vivres aux détenues et autres personnes vulnérables, une réflexion pour une participation efficace des femmes au développement, et une séance de renforcement des capacités des femmes en matière de résolution des conflits ont été parmi les activités ayant marqué la Journée du 8 mars à Kananga. Le mois de mars a vu également le lancement d'un projet d'autonomisation économique des femmes lourdement impactées par les violences qui ont secoué la région en 2016 et 2017.

✎ Par Laurent Sam Oussou et Joel Bofengo/MONUSCO

A l'initiative de l'Unité pénitentiaire de la MONUSCO, les femmes détenues avec leurs 14 enfants à la prison de Kananga, ont bénéficié, le 8 mars, d'un don en vivres pour améliorer un tant soit peu leurs conditions de vie. Ces enfants ont été conçus derrière les barreaux, cette prison ne disposant malheureusement pas d'une barrière solide pour séparer les femmes et les hommes. *"Élever des enfants en prison n'est pas la meilleure façon de les éduquer"*, a souligné le Ministre

provincial de la Justice qui a demandé aux détenues d'éviter de se retrouver enceintes en prison. Pour sa part, M. Essoh Essis, représentant de la MONUSCO, a recommandé que les détenues puissent bénéficier de leurs droits au cours de leur détention afin de bien se réinsérer dans la société, après la vie carcérale.

A cette occasion, deux femmes surveillantes de cette prison se sont vu décerner la médaille d'honneur de la MONUSCO pour leur dévouement et leur engagement



Remise de volailles et de matériel aratoire pour des ex-miliciens et des femmes victimes de violence

dans la prise en charge et la gestion du quartier des femmes détenues.

De même, les personnes âgées hébergées dans un hospice situé dans la commune de la Ndesha ont reçu des vivres, un geste du personnel féminin de la MONUSCO salué par les bénéficiaires.

Les femmes appelées à s'outiller pour une participation efficace au développement de la région

Signalons aussi la séance de réflexion organisée par les femmes de la MONUSCO avec celles de la société civile autour des thèmes du 8 mars, et qui a connu la participation du Ministre provincial du Genre. Angèle Misenga, coordonnatrice de l'ONG Femme Action, a estimé que les femmes doivent se serrer les coudes et travailler durement aux côtés des hommes, en vue de participer de manière efficace au développement de la région du Kasai, après la période de crises nées du phénomène Kamuina Nsapu.

Des femmes formées à la résolution des conflits

Par ailleurs, la section Genre de la MONUSCO a organisé le 21 mars à Kananga une activité visant à promouvoir le genre dans une perspective de voir des femmes s'engager davantage dans leurs milieux de vie.

Cette activité a concerné des femmes leaders d'associations féminines et s'est déroulée en présence du chef de division provinciale du Genre, Famille et Enfant.

Trente femmes leaders locales ont ainsi bénéficié d'un renforcement de leurs capacités sur la résolution des conflits en vue d'être des médiatrices en matière de conflit. Selon Charlotte Ngungi de l'unité Genre de la MONUSCO, le Kasai Central, qui a connu la crise née du phénomène Kamuina Nsapu, a vu plusieurs femmes victimes de ce conflit mais, malheureusement on note que *"quand il s'agit de prendre des résolutions sur ces conflits qui affectent plus les femmes, elles sont généralement absentes"*.

D'où la nécessité, selon elle, de les outiller afin qu'elles prennent toute leur part dans la résolution des conflits.

Don de volailles et du matériel aratoire pour des ex-miliciens et des femmes victimes de violences

Katoka, l'une des communes de Kananga les plus touchées lors des violences de 2016 et 2017 au Kasai, bénéficie d'un projet financé par la MONUSCO via sa section DDRRR. Il s'agit d'un projet de réinsertion qui vise l'autonomisation des ex-miliciens et des femmes, lourdement impactées par les dernières violences issues de l'insurrection de la milice Kamuina Nsapu.

Ce sont au total 300 personnes qui ont reçu, le mercredi 6 mars dans la matinée, des semences agricoles, du matériel



Deux surveillantes dans la prison de Kananga décorées de la Médaille d'honneur de la MONUSCO pour leur professionnalisme dans la gestion du quartier des femmes détenues

aratoire, des lapins et des volailles. Une dotation qui doit leur permettre de se lancer dans des activités génératrices de revenus notamment l'élevage ou les cultures maraichères.

Marlene Ndelela, coordinatrice de l'ONG *"Cri des peuples opprimés"* qui exécute le projet, a fait remarquer que les violences ont beaucoup appauvri les populations civiles. Plusieurs ménages ont perdu leurs principales sources de revenus. Ce projet est censé permettre à ces ménages de se lancer dans des activités qui doivent leur permettre de s'autonomiser. Pour y arriver, les 300 bénéficiaires ont été formés avant de recevoir les kits liés à leur formation. *"Le projet a commencé depuis le mois de décembre 2018. Nous avons commencé par la formation sur la comptabilité élémentaire, la maîtrise de l'épargne, la tenue de la caisse, l'élevage de volailles, la culture maraichère"*, explique Marlene Ndelela.

Pour la responsable de l'ONG *"Cri des peuples opprimés"*, le but du projet n'est pas d'aider des individus mais plutôt soutenir des ménages qui vont désormais bénéficier d'activités rémunératrices. Chaque bénéficiaire a choisi l'activité dans laquelle il veut évoluer. Ancienne enseignante, Rebecca Mutanga a voulu se lancer dans l'élevage. Elle a reçu trois lapins. *"J'ai déjà quelques expériences dans ce domaine"*, confie cette dame qui ne cache pas sa joie. Optimiste, Rebecca Mutanga se donne l'objectif d'avoir une dizaine de lapins dans les prochains mois. Et c'est bien cela l'objectif de ce projet : permettre aux bénéficiaires d'entrer dans une spirale positive de production pour finalement devenir autonomes.

Désévaluations seront effectuées pour suivre l'évolution du travail de chaque bénéficiaire.

Le coût du projet est estimé à plus de 90 000 dollars américains. ■



**PENSER
ÉQUITABLEMENT
BÂTIR
INTELLIGEMMENT
INNOVER POUR LE
CHANGEMENT**

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES 2019
8 MARS 2019 | #journéedesfemmes

